

Actualité

# ***La réforme de la pêche***

Edition : juillet 2002

**A**ctuellement, si on appliquait toutes les règles qui sont en place on n'aurait aucune réforme de la pêche, hein.. On considère qu'on est un secteur d'activités en bonne santé, que le pêcheur gagne normalement sa vie, que nous devons faire, par contre, attention à la ressource, mais l'ensemble des règlements communautaires actuels est suffisamment large pour éviter qu'on en fasse d'autres, qu'on fasse des réformes. Maintenant.... on est bien comme on est, quoi... donc... on n'a pas besoin d'une réforme, hein...

La position de Frédéric Charrier, le chef du Syndicat des Marins Pêcheurs est nette: tout va plus ou moins bien dans l'industrie de la pêche; il ne faut pas y toucher.

Et pourtant, se mêler des affaires des pêcheurs est exactement ce que la Commission Européenne se prépare à faire. Le commissaire à l'Agriculture Franz Fischler a proposé la suppression de 28 000 emplois directs dans ce secteur, en Europe, dans trois ans. Indirectement, beaucoup plus de gens risquent de perdre leur travail. Il y a de quoi provoquer un conflit dur. Frédéric Charrier:

Franz Fischler a fait un plan qui était en dehors de toute limite et en dehors de tout ce qui peut être réaliste.

Fischler a basé ses propositions de réforme sur le constat que les populations de poissons dans les mers autour de l'Europe ne cessent de diminuer. Ça a des effets néfastes, et pas simplement au niveau écologique: les pêcheurs en souffrent aussi, ayant besoin d'investir de plus en plus pour attraper de moins en moins de poissons. Les États sont obligés de les aider par des subventions.

On a essayé d'imposer un système de quotas, mais ça n'a pas fonctionné. C'est trop difficile à appliquer, et puis ça implique que chaque année on ait des conflits entre les scientifiques, les pêcheurs et les pays intéressés sur les quotas à imposer.

Donc M. Fischler a décidé de donner un grand coup de balai dans ce système inefficace, en le remplaçant par une limitation de la taille des flottes dans chaque pays. En principe, ça serait beaucoup plus facile à gérer. Et puis si on a moins de bateaux, les pêcheurs qui resteront gagneront mieux leur vie.

Du point de vue de Bruxelles, peut-être n'y avait-il pas d'autre solution plus élégante à la crise. Mais du point de vue des ports, cette solution est trop brutale. Les marins pêcheurs n'ont pas eu de difficulté à obtenir le soutien de leurs députés locaux qui sont sensibles aux besoins de leurs électeurs. Le conflit entre Bruxelles et les gouvernements nationaux, le grand thème de la vie politique de nos jours, se reproduit inévitablement.

Ce que nous disons, c'est que les pêcheurs ne demandent pas à être subventionnés pour être reconvertis. Ils considèrent que on peut encore vivre de notre métier très bien, et donc il y a un avenir dans ce secteur d'activités.

Nos hommes politiques français sont pleinement conscients de nos arguments. Ils nous suivent dans cette affaire et nous les suivons, donc c'est une démarche commune entre les hommes politiques de tous côtés politiques, je dirais aussi. Donc c'est une démarche commune à l'encontre des technocrates bruxellois qui font ça sans avoir le sens de la vie humaine. Donc, c'est un même combat et notre ministre actuel de la pêche, monsieur Hervé Guémard est pleinement conscient de nos préoccupations et nous sommes en totale phase entre monsieur Guémard, qui est notre ministre et nous, professionnels.

À un autre niveau, le conflit met les pays du nord en conflit avec les pays du sud. Parce qu'en limitant la flotte, la Commission veut favoriser le maintien des

grands bateaux de type industriels, qui sont beaucoup utilisés dans le nord de l'Europe. C'est une histoire de compétitivité et d'efficacité au nord. Mais au sud on a gardé un style de pêche plus artisanal et on y tient:

Effectivement, l'argument de la commission, c'est surtout un argument des pêcheries du nord de l'Europe qui ont tendance à avoir de plus grands navires, mais ces pêcheurs du nord de l'Europe, est-ce qu'ils font bien? Car ils pêchent beaucoup de poissons immatures, chose que en France nous ne faisons pas et nous considérons qu'il vaut mieux pêcher des poissons adultes plutôt que des poissons immatures comme le font les gens du nord de l'Europe avec des très grands navires. Ce qu'il faut savoir, c'est que le pêcheur aime quand même les poissons car il en vit... de cette ressource, il en vit, donc il ne fera pas des choses inconsidérées à l'encontre de la ressource poisson.

Effectivement nous constatons que l'Europe a tendance à faire des navires de plus en plus grands, des bateaux de 100 mètres, hein... navires que nous ne possédons pas en France, hein... nous avons des bateaux de 54 mètres mais qui n'exploitent pas les ressources côtières, et donc nous combattons ce fait d'avoir un seul grand navire au lieu de plusieurs petits navires car plusieurs petits navires contribuent à l'aménagement du territoire, à faire vivre des familles, à faire vivre des ports, choses que des grands navires ne feront pas.

Pour M. Charrier la bonne application des règles existantes suffirait au maintien de l'industrie:

C'est-à-dire que notamment dans le contrôle des quotas, tous les contrôles ne sont pas effectués sur les quotas, dans le contrôle des zones de pêche tous les contrôles ne sont pas effectués non plus; donc une bonne application des textes communautaires en place ferait une bonne réglementation de la ressource.

Et il conteste les chiffres qui ont motivé la proposition de réforme de M. Fischler:

Il s'est basé sur des avis scientifiques qui sont erronés, qui sont pas toujours fondés, donc, nous, ce que nous demandons, c'est que d'ici la fin de l'année Franz Fischler s'appuie sur des avis scientifiques confirmés, qu'on ait plusieurs pistes, qu'on regarde exactement quel est l'état de la ressource, qu'on fasse de bonnes analyses.

Alors quelle sera l'issue du débat? Déjà les pêcheurs ont réussi à repousser une décision sur la réforme jusqu'à la fin de l'année. Est-ce que la Commission oserait imposer une politique tellement impopulaire à une période où sa légitimité est de plus en plus contestée? M. Charrier est optimiste quant au résultat final:

Actuellement le gouvernement français nous aide suffisamment, est assez suffisamment avec nous pour pas qu'on ait de craintes sur la destruction de notre flotte et donc nous, on a... on est confiant pour que la flotte reste comme elle est et que nous puissions vivre et pêcher comme on l'a toujours fait.

Il y a un prochain conseil pêche le 10 octobre prochain, il y en a un autre au mois de novembre et un au mois de décembre, et donc, selon ces différentes réunions qui vont avoir lieu, au mois de décembre on aboutira ou n'aboutira pas à un compromis de la commission. Ce sont les ministres qui décident, donc il nous reste encore du temps pour préparer les dossiers.

Il faut partir confiants. Nous avons des armes, nous avons des cartouches, nous avons tout ce qu'il nous faut pour démolir l'argumentaire de la Commission.